



NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

CENTRAFRIQUE POURQUOI EST-ON ARRIVÉ LÀ ET QUELLE PAIX AU-DELÀ DE DJOTODJIA ET DE LA MISCA ?

par **Alphonse ZozimeTamekamta**

tzozime@yahoo.fr

Chercheur-associé au GRIP (Bruxelles). Expert affilié à Thinking Africa (Abidjan). Membre-expert au ROP (Montréal). Écrivain

INTRODUCTION

La Centrafrique mobilise depuis quelques années l'attention internationale. Des faits, plus ou moins explosifs, dont certains datent de la période de transfert de la souveraineté, entretiennent des incompréhensions et des tensions. L'État, quant à lui, mal articulé avant et après l'ouverture démocratique de 1990, peine à se déployer convenablement. En décembre 2012, le régime de François Bozizé, fantôme et bâti sur un socle étatique moussieux depuis le 15 mars 2003, acculé par une curieuse coalition rebelle, s'est effrité le 24 mars 2013. Depuis lors, au mépris des restrictions et des sanctions diverses, le nouvel homme fort ne parvient pas à stopper la tragédie du peuple entier. En conséquence, dix mois après le dernier coup d'État, les nouvelles autorités de Bangui, n'ont pu contenir la folie meurtrière des bandes armées. L'intervention de l'ONU et de la France ne parvient point à stabiliser ce pays. Cette note se propose de questionner la trajectoire sociopolitique de la RCA, d'analyser la viabilité de l'opération militaire franco-africaine en cours et de dégager l'impact de la démission de Djotodjia dans la recherche de la paix.

I- CONFLIT EN CENTRAFRIQUE : RACINES, ACTEURS ET ENJEUX GÉOPOLITIQUES

A-Racines et acteurs de la violence actuelle

La République Centrafricaine, ancienne colonie française appelée Oubangui-Chari devenue indépendante le 13 août 1960, a une histoire particulière marquée par une succession de coups d'État. Avec 622 984 km² de superficie et 4,6 millions d'habitants en 2012, la RCA est l'émanation du combat contre le colonat français, mené par le prêtre Barthélémy Boganda, mort dans un accident d'avion le 29 mars 1959. Par la suite, David Dacko, cousin de ce dernier, lui succède jusqu'au «putsch de la Saint-Sylvestre»¹ par lequel un autre cousin éloigné, le colonel Jean-Bedel Bokassa, prit le pouvoir. Après s'être fait introniser *empereur* le 4 décembre 1974, il est évincé en 1979 par «l'opération Barracuda»². Son sacre impérial, au départ acquiescé par la France, structuré autour du mimétisme napoléonien dans la cour de Barengo³, s'est accompagné de l'assèchement total des caisses de l'État. Revenu au pouvoir en 1979 par les soins de la France, David Dacko, fortement marqué par une illégitimité permanente et accusé d'usurpation par ses ennemies, a vraisemblablement approuvé le «putsch par consente-

ment mutuel» du 1er septembre 1981 à travers lequel le général André Kolingba prend les rênes du pouvoir.

Fortement influencé⁴ et soutenu par la France jusqu'en 1990, André Kolingba est peu à peu lâché par François Mitterrand qui lui reproche, probablement, son «insubordination» et la non application des clauses de la Baule. Au même moment, des remous sociaux sous forme de mutineries naissent dans le pays et contraignent le général-président à organiser le premier scrutin et à se retirer «officiellement» de la vie politique. Ange-Félix Patassé, qui lui succède le 22 octobre 1993, n'a pas réussi à concilier les Centrafricains. Les retards de paiement des salaires des fonctionnaires, les soupçons de gabegie financière⁵, la confiscation du processus électoral et la mort injustifiée de nombreuses personnalités (au rang desquelles l'ancien dictateur Jean-Bedel Bokassa) qui lui sont reprochés, engagent le pays dans une série de mutineries, de violence et d'instabilité. Malgré la signature, en janvier 1997, des accords de Bangui supposés mettre un terme aux conflits, la réélection de Patassé le 19 septembre 1999, installe de nouveau le pays dans la violence. Aussi, les efforts de la communauté internationale⁶ et le soutien militaire apporté à Patassé par le rebelle congolais Jean-Pierre Bemba, n'ont-ils pas dissuadé le général François Bozizé, chef de la rébellion des «Libérateurs» et ancien chef d'état-major de Patassé, à prendre le pouvoir à l'issue du coup d'état du 15 mars 2003. Accueilli par une innocente foule en liesse, Bozizé, soutenu par la convergence politique baptisée *Kwa Na Kwa*⁷, n'a pas réussi à assainir la vie publique. Car, un État désarticulé et fantôme dans son fonctionnement s'est constitué, caractérisé par le ressentiment social, le bricolage institutionnel⁸ et l'archaïsme démocratique.

4. André Kolingba s'était offert les services du colonel français Mansiont, à la fois instructeur militaire et chef de la garde présidentielle en RCA.

5. Le 30 août 2006, la cour criminelle de Bangui a condamné, par contumace, Ange-Félix Patassé à 20 ans de travaux forcés pour détournement de 70 milliards de francs CFA.

6. Les résolutions 1125 du 6 août 1997 et 1136 du 6 novembre 1997, prises par l'ONU, invitaient tous les acteurs (États, organisations internationales et institutions financières) à *participer au développement de la République Centrafricaine post-conflit*. Le 28 mars 1998, la résolution 1159 crée la Mission des nations unies en RCA (MINURCA). Plus tard, les résolutions 1230 du 26 février 1999 et 1271 du 22 octobre 1999 initiaient la restructuration des Forces armées centrafricaines (FACA), le renforcement des institutions démocratiques pour accélérer le processus de réconciliation nationale.

7. «Le travail, rien que le travail» en *Sango*, une linge locale.

8. Le rapport d'évaluation indépendante à mi-parcours du

1. Ce putsch intervient dans la nuit du 31 décembre 1965 au 1^{er} janvier 1966.

2. Opération organisée par la France.

3. Palais présidentiel d'antan.

Quant à la coalition rebelle, appelée *Séléka*⁹, constituée de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) et de nombreux groupuscules rebelles, vraisemblablement soutenue par le Tchad. Née en décembre 2012 et installée, au départ, au Nord du pays, cette rébellion de 4000 hommes enturbannés -dont majoritairement musulmans- a lancé une offensive à l'issue de laquelle les principales villes (Bambari, Kaga Bandoro, **Ndélé**) ont été occupées en deux semaines. Très acculé, François Bozizé à qui la procuration sécuritaire de N'Djamena lui a été retirée, a convoqué l'interposition de la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC)¹⁰ et sollicité la médiation de la CEEAC. Le président congolais Denis Sassou-Nguesso, médiateur mandaté par la CEEAC, parvient à obtenir un accord à Libreville le 11 janvier 2013. Celui-ci était paraphé par **les représentants présidentiels** (dirigés par Jean Willybiro Sako), **les mouvements politico-militaires non-combattants (MLC et FDPC représentés par Abdoulaye Hissene)**, **l'opposition démocratique (représentée par Nicolas Tiangaye)** et **la coalition Séléka (composée de la CPJP, de l'UFDR, de l'UFR¹¹, renforcée par la Convention patriotique pour le salut wa Kodro, CPSK, représentée par Michel Am Nondroko Djotodjia)¹². Il s'articulait autour des clauses suivantes : le maintien du président de la République jusqu'au terme de son mandat (2016), la formation du gouvernement d'union nationale, la libération des personnes arrêtées, le retrait de la coalition Séléka des villes occupées, la dissolution des milices à travers le pays...**

Bien qu'apprécié dans l'ensemble, l'Accord de Libreville a suscité, toutefois, des dissensions et des suspicions de par et d'autre. La coalition Séléka,

Programme cadre de gouvernance démocratique (PCGD-2008/2009) déplorait l'absence de sièges pour des institutions républicaines, la faiblesse des budgets, la faible capacité technique du personnel administratif, la faible présence de l'État sur toute l'étendue du territoire et son incapacité à assurer toutes ses fonctions régaliennes...

9. Signifie «alliance» en *Sango*.

10. Seuls le Tchad, le Gabon, le Congo-Brazzaville et le Cameroun avaient entrepris d'y envoyer des contingents.

11. L'Union des forces républicaines (UFR) du Lieutenant Florian Ndjadder-Bedaya.

12.A. Z. Tamekamta, «Gouvernance, rebellions armées et déficit sécuritaire en RCA : Comprendre les crises centrafricaines (2003-2013)», *Note d'analyses* du GRIP, 22 février 2013, p.8, consultable sur <http://www.grip.org/fr/node/821>.

soupçonnée de violer le cessez-le-feu, a accusé le camp Bozizé d'avoir torpillé les termes de l'accord de Libreville, en dépit de la formation du gouvernement d'union nationale le 3 février 2013¹³. La superposition des intrigues politiques et la difficulté à mobiliser et désarmer les enfants-soldats indigents recrutés par la Séléka aidant, la situation s'est détériorée jusqu'à ce que Bozizé perde la totale confiance de ses pairs africains et français : Idriss Deby Itno, Jacob Zuma et François Hollande. En effet, persiflé par ses amis d'hier et abonné à son sort, Bozizé n'a compté que sur les Forces armées de Centrafrique (FACA), sous-entraînées, sous-équipées et démotivées, incapables au plan stratégique et opérationnel de remporter une victoire militaire. Ces forces restées loyales ainsi que la South African Defence Force (SADF) n'ont pu faire face à la puissance de feu de la Séléka, qui, auparavant avait pris en otage leur chef, Michel Djotodjia, parti dans leur fief de l'Est du pays, pour une médiation circonstancielle avec le pouvoir central¹⁴. Esseulé et sourd aux multiples interpellations du médiateur congolais, Bozizé est chassé du pouvoir le 24 mars 2013 par la rébellion qu'il dit être à la solde du Tchad¹⁵ et du Soudan. Dans sa fuite, le président déchu se réfugie à Yaoundé où les autorités gouvernementales lui disent être en transit à destination d'un exil inconnu¹⁶. Durant son séjour transitoire camerounais, Bozizé multiplie des rencontres avec la presse nationale et internationale et dit être victime d'un complot en promettant le pire aux nouvelles autorités.

Depuis lors, la situation humanitaire¹⁷ s'est dégradée. Les événements du 6 au 7 août 2013 dans la

13. Conformément à l'accord du 11 janvier 2013, ce gouvernement comptait 33 membres, dont un Premier ministre (l'avocat Nicolas Tiangaye), deux vice-Premiers ministres, un ministre d'État, 22 ministres et sept ministres délégués. La Séléka y était représentée par Michel Am Nondroko Djotodjia, ministre de la défense.

14. Le 17 mars 2013, le général Noël Léonard Essongo, nouvel émissaire congolais, a conduit une délégation partie discuter avec les commandants de la Séléka à Sibut. Les cinq ministres de la Séléka, membres de cette délégation, y ont été, disaient-ils, pris en otage par les rebelles qui exigeaient l'application des termes de l'Accord de janvier 2013. Lire *Africa Confidential*, n° 664 du 1^{er} avril 2013, pp.2-3.

15. Le gouvernement tchadien réfute cette accusation. D'ailleurs, le 26 mars, par un communiqué de presse, Idriss Deby Itno, président en exercice de la CEEAC avait condamné la prise de pouvoir par force de la Séléka.

16. Après quelques séjours en Afrique du sud et dans un pays de l'Afrique de l'Ouest, François Bozizé est aujourd'hui réfugié en France.

17. Plus de 206000 déplacés internes en juin 2013 selon le rapport du Programme Afrique du groupe de réflexion Cha-

localité de Bossangoa (chef-lieu de la préfecture d'Ouham au Nord-est de Bangui), avec plus de cent morts¹⁸ marque les prémices d'un début de nettoyage ethnique. Désormais, la population musulmane, soupçonnée proche de la Séléka, est la cible des attaques des fidèles au président déchu. À l'opposé, la population chrétienne, accusée d'être de connivence avec les ex-FACA et François Bozizé, est victime des exactions de la Séléka. C'est ainsi que les groupes d'autodéfense¹⁹, appelés anti-balakas²⁰ formée par les populations chrétiennes en septembre en réaction aux exactions des éléments de la Séléka visent essentiellement les musulmans; d'où les affrontements meurtriers de Bossangoa (septembre 2013), de Bouar (octobre 2013) et de Bangui (depuis le 5 décembre 2013 en dépit de la présence militaire française et africaine) ayant fait plusieurs centaines de morts²¹. Le facteur religieux, amplificateur des exactions, est une donnée récente dans la crise centrafricaine. L'appartenance communautaire et la fibre religieuse ont été convoquées bien tard des hommes politiques et les chefs de guerre pour meubler le discours ethno-régionaliste et structurer la vengeance ethnique.

Aujourd'hui, le chaos et la guerre civile menace la RCA. Plusieurs acteurs interviennent dans le conflit en cours : les acteurs internes, principaux animateurs du «drame» centrafricain et les acteurs externes, forgers de la paix escomptée. S'agissant des acteurs internes, ils étaient constitués, au départ, des FACA et des rebelles de la Séléka (20 000 combattants originaires de la RCA et surtout du Soudan et du Tchad en septembre 2013²²) auxquels s'ajoutait l'opposition politique animée par le premier ministre Nicolas Tiangaye. À présent, les forces combattantes se sont reconstituées autour des ex-Séléka divisées en

tham House et près de 100 000 à l'aéroport de Bangui au 30 décembre 2013 selon MSF.

18. Information de la Présidence de la République.

19. En décembre 2012, face à la puissance de feu des éléments de la Séléka, François Bozizé avait recruté massivement des jeunes pour sa propagande. Ceux-ci, organisés en comités d'auto-défense et érigés en armées parallèles (Comité d'organisation des actions citoyennes (COAC) et Coalition citoyenne contre les rébellions armées (COCORA)), tenaient, peu avant l'assaut final sur Bangui, des quartiers et toutes les sorties de la capitale soumis aux règlements de compte et exactions diverses.

20. Signifie machettes en langue locale (*Sango*).

21. <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0203149648135-centrafrique-la-france-craint-une-implosion-et-renforce-sa-presence-632440.php>

22. La Séléka est constituée en majorité des enfants-soldats enrôlés de force (6 000 enfants selon Souleymane Diabaté, représentant de l'Unicef pour la Centrafrique).

plusieurs fractions rivales; des anti-balakas et des Godobé²³. Les acteurs externes se composent des pays voisins fournisseurs des mercenaires (Tchad et Soudan), des prestataires²⁴ du désordre transnational, des pays africains soucieux de la paix (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, Burundi, Guinée Équatoriale...), des institutions régionales et sous-régionales (UA, CEEAC, CEMAC) et des partenaires bilatéraux et multilatéraux (France, UE, ONU).

B-Dimension régionale du conflit : enjeux multiples

Cinq éléments peuvent expliquer la dimension régionale du conflit centrafricain : l'approche régionale des solutions de sortie de crise, l'influence belligène de certains États voisins dans la rémanence conflictuelle, les mouvements de réfugiés, le transfert sous-régional de l'insécurité et la quête symbolique d'un leadership par certains chefs d'État :

-S'agissant du premier élément, il porte sur l'effort politique sous-régional. Il s'agit des initiatives et actes de sortie de crise, conclus dans le cadre de l'Union Africaine, de la CEEAC et de la CEMAC. Ainsi, les multiples accords²⁵, conclus à l'issue d'après négociations,

23. Voyous et pillards ordinaires qui profitent de la situation pour soumettre des quartiers entiers à l'agression, de jour comme de nuit.

24. Il s'agit de la milice du Congolais Jean-Pierre Bemba, allié d'Ange-Félix Patassé dont les atrocités commises en RCA dès 2001 lui ont valu d'être arrêté, courant juillet 2010, par la CPI. On peut également citer l'Armée de résistance du Seigneur de l'Ougandais Joseph Kony, ultra-violente au Sud de la RCA depuis 2009.

25. Le premier accord est signé à Syrte (Libye) le 2 février 2007 par le gouvernement centrafricain et le FDPC, sous la médiation de Mouammar Kadhafi. Cet accord prévoyait l'abandon de tout acte militaire et de toute violence, l'arrêt immédiat des hostilités et de toute campagne de dénigrement par médias interposés, le cantonnement des troupes du FDPC en un lieu à convenir entre les deux parties, la libération des prisonniers politiques; le deuxième accord **a été conclu à Birao** (1080 km au Nord-est de Bangui) le 13 avril 2007 par le gouvernement centrafricain et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR). Cet accord prévoyait la cessation des hostilités, le cantonnement des troupes de l'UFDR, la mise en place d'un programme urgent pour la réhabilitation et la réinsertion des combattants, la participation de l'UFDR à la gestion de l'État; le troisième accord a été signé le 9 mai 2008 à Libreville par le gouvernement centrafricain et l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD). Celui-ci portait notamment sur l'adoption d'une loi d'amnistie générale, le cantonnement des combattants de l'APRD et leur désarmement, l'abandon de toutes les poursuites judiciaires engagées contre le leader de cette rébellion, Jean-Jacques Demafouth.

mal exécutés par les autorités de Bangui, ont accéléré l'essaimage du champ politique par des groupes armés et des artificiers politiques, plus hommes d'affaires et chefs de gang que patriotes. C'est dans ce cadre qu'intervient, le 21 juin 2008, un Accord dit de paix général (APG), signé à Libreville par le gouvernement centrafricain et trois mouvements rebelles²⁶, sous la médiation d'Omar Bongo Ondimba²⁷ et de Mouamar Kadhafi²⁸. Celui-ci, résumant les accords précédents, était assorti de multiples clauses²⁹. Bien plus, les groupes rebelles (majoritairement issus des « Libérateurs » de 2003), l'opposition politique et la société civile disaient avoir été floués par François Bozizé qui n'avait pas appliqué l'Accord de paix général.

-Le second élément porte sur l'implication de certains États voisins dans l'entretien du conflit centrafricain. Le Tchad y joue un rôle prépondérant. En effet, la prise de pouvoir par François Bozizé en 2003, l'a été grâce au soutien de N'Djamena. Aussi, la Séléka a-t-elle bénéficié du soutien militaire du Tchad en mars 2013. Le second rôle est joué par des groupes rebelles pluriels qui écumant les périphéries territoriales du Soudan et de la RDC. Massivement recrutés depuis une décennie, ceux-ci, plus aguerris, composent les principales fractions combattantes et tirent le meilleur profit de l'exploitation illicite des richesses du pays (diamants³⁰, or, bois, espèces animales protégées etc.). Les soupçons de présence des gisements de pétrole à Gordil et Boromata, localités frontalières du Tchad et du Soudan, berceau de la rébellion Séléka, dont la prospection est assurée par la China National Petroleum Corporation (CNPC)³¹, constitue un indicateur non négligeable des alliances officieuses qui se nouent en RCA.

26. Il s'agit de l'APRD, de l'UFDR de Zacharia Damane et du FDPC d'Abdoulaye Miskine.

27. Président du Comité ad hoc dans l'espace CEMAC sur les questions centrafricaines.

28. Haut médiateur permanent de la paix dans l'espace CEN-SAD.

29. Il s'agit de la promulgation d'une loi d'amnistie, de la réhabilitation des militaires centrafricains radiés pour des faits liés à la rébellion, du rétablissement des fonctionnaires civils liés aux mouvements signataires dans leur formation et corps d'origine, du cantonnement des troupes des mouvements signataires suivi de leur désarmement, leur démobilisation et leur réintégration (DDR), de la libération des combattants capturés dès la promulgation de la loi d'amnistie (ceux-ci devant être placés sous la protection de la FOMUC et des Forces armées de Centrafrique)...

30. 311 784 carats exportés en 2009 selon <http://terangaweb.com/la-centrafrique-face-a-la-malediction-du-diamant>.

31. <http://www.humanite.fr/monde/republique-centrafricaine-les-enjeux-petroliers-d-555172>.

-Le troisième élément porte sur l'essaimage sous-régional des milliers de réfugiés. Les conflits centrafricains ont mis en route plusieurs milliers d'habitants (5 000 réfugiés centrafricains au Congo-Brazzaville en juin 2013³², plus de 52 000 à l'Est du Cameroun en janvier 2014).

-Le quatrième élément est déterminé par l'insécurité diffusée à partir de la RCA. Les pays voisins, notamment le Cameroun, est plus marqué que les autres. En effet, la région de l'Est du Cameroun subit, depuis plusieurs mois, des assauts répétés des hommes armés en provenance de la RCA. Les éléments de la Séléka s'indignent du fait que le Cameroun a octroyé un asile passager à Bozizé et qu'il abrite les ex-FACA qui projettent de reconquérir Bangui. Les fréquentes altercations entre les éléments de sécurité à la frontière du Cameroun avec les éléments de la Séléka ont abouti à la mort, le 19 août 2013 à Tocktoyo, de l'officier camerounais de 2e grade et chef de poste de la localité frontalière, Félix Ngando Dallè³³. Aussi, le 16 novembre 2013 à Gbiti, de nouvelles incursions des groupes armés centrafricains ont-elles fait un mort et plusieurs blessés du côté de l'armée camerounaise³⁴. Cette séquence meurtrière s'avère être le paroxysme des rapports difficiles entre les deux pays et pourrait justifier, en partie, les tergiversations du Cameroun à prendre une partie active dans la crise centrafricaine avant l'intervention de la France.

-Le cinquième élément porte sur les enjeux de leadership symbolique des dirigeants de l'Afrique centrale, suscités par des initiatives individuelles ou collectives de sortie de crise. Les largesses de Sossou-Nguesso (25 milliards de FCFA décaissés en juin 2013 et 12,5 milliards de FCFA en octobre 2013 au profit de Bangui)³⁵ et sa sagesse souvent convoquée lui assurent une posture stratégique incontournable dans le positionnement des futurs candidats aux

32. Jean Espeno, « Le Congo-Brazzaville a reconnu le statut de réfugiés à 5 000 Centrafricains », *Centrafrique matin*, 9 juin 2013.

33. Le 23 août 2013, deux présumés assassins, Célestin Nodjitan et Mahamat Ngozo, de nationalité centrafricaine, interpellés à Tocktoyo, ont été écroués à la prison centrale de Bertoua. Le 4 septembre 2013, sur insistance des autorités camerounaises, le chef du commando centrafricain, le Lieutenant Ali, avait été extradé vers Yaoundé. *Le Jour* du 6 septembre 2013, repris par www.cameroon-info.net.

34. Communiqué de presse du ministre de la défense du Cameroun repris par *Cameroon Tribune*, n° 10468/6669 du 18 novembre 2013, p.13.

35. *La Lettre du Continent*, n° 668 du 16 octobre 2013, p. 1.

échéances électorales à venir. Idriss Deby, président en exercice de la CEEAC et parrain de l'ex-rébellion, s'est obstiné, à travers plusieurs rencontres informelles et formelles initiés avec les nouvelles autorités de Bangui³⁶, à délivrer un certificat de reconnaissance sous-régionale aux nouvelles autorités de Bangui et à garder un pied en RCA. Les circonstances de la « démission » de Djotodjia, implicitement commandée par N'Djamena, confirme la suzeraineté qu'exercerait N'Djamena sur le Conseil national de transition (CNT). Paul Biya du Cameroun, attentiste au départ³⁷, s'implique de plus en plus, après avoir obtenu le commandement de la MISCA. Depuis lors, des gestes de détente de Yaoundé sont perceptibles (envoi de l'aide humanitaire, augmentation des effectifs militaires, base arrière de la logistique française avec 150 parachutistes françaises en attente à Douala etc.), en dépit des absences quasi-habituelles de Paul Biya aux sommets sous-régionaux sur la RCA³⁸. Au plan symbolique, les actions menées par ces dirigeants peuvent s'interpréter comme une volonté de polir leur image à l'international et d'accroître leur crédibilité sur la scène africaine et sous-régionale, d'autant que la partition du Soudan et les crises répétitives de l'Est de la RDC ont fondamentalement limité les engagements d'El Béchir et Joseph Kabila à prétendre à un leadership en RCA.

II-L'INTERVENTION MILITAIRE DE LA FRANCE : ENJEUX ET DÉFIS D'UNE PAIX COLLECTIVE

A-Fin ou renouvellement de la Françafrique ?

En janvier 2013, au début de l'offensive rebelle, les autorités françaises avaient refusé de secourir militairement François Bozizé³⁹, préférant délocaliser un contingent de 400 soldats pour la sécurisation de l'aéroport de Bangui, dans le cadre de l'opération Boali. Le 26 novembre 2013, le ministre français de la défense, Jean-Yves Le Drian annonçait le renforcement du dis-

36. Outre la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État de la CEMAC, consacrée à la crise centrafricaine, tenue le 14 juin 2013 à Libreville au Gabon, on peut citer : les visites de travail et d'amitié effectuées par Djotodjia à N'Djamena le 15 mai 2013, à Libreville le 16 mai 2013 et à Oyo (au Nord de Brazzaville) le 2 novembre 2013.

37. Les autorités de Yaoundé avaient refusé de recevoir Michel Djotodjia.

38. Paul Biya ne s'est pas rendu au sommet extraordinaire de la CEEAC des 9 et 10 janvier 2014 à N'Djamena consacré à la crise centrafricaine.

39. Ce refus de la France était salué par certains acteurs africains qui n'avaient pas apprécié l'intervention française en Libye, en Côte d'Ivoire et au Mali, craignant le retour à la Françafrique.

positif militaire de la France en Centrafrique, après que la France ait soumis au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de Résolution. Le 5 décembre 2013, la Résolution 2127 autorisait une intervention militaire française en RCA, la 11e depuis 1960. Au total, le contingent français en RCA est composé de 1600 soldats, sous égide des Nations unies et en appui à une force africaine. Prévu pour 6 mois, ce dispositif renforcé a quatre missions : la sécurité, l'humanitaire, la transition politique et le développement économique⁴⁰.

En l'état, plusieurs interrogations sont formulées pour comprendre ce revirement. Quelques esquisses de réponse s'en dégagent. La première raison est d'ordre humanitaire et porte sur le risque de conflit interreligieux ou de génocide, avec plus de 1000 morts enregistrés en décembre 2013⁴¹. La deuxième raison est d'ordre stratégique et politique car après le succès de l'offensive française contre la prise du Nord du Mali par les djihadistes, la France a jugé opportun de redéployer ses contingents africains et de garder le pied dans son pré-carré traditionnel. L'intrusion possible des djihadistes et des terroristes du Nigeria (Boko Haram), d'Ouganda et du Soudan au sein des rebelles centrafricains et l'instrumentation des différences culturelles ou confessionnelles sont également une donnée stratégique importante ayant obligé la France à renforcer son dispositif sécuritaire et son leadership même symbolique en Afrique francophone ; d'où l'option d'une intervention pour la pacification du pays. La troisième raison, d'ordre sécuritaire et économique, s'explique par le souhait de la France de combattre contre l'extension de l'insécurité dans toute la sous-région. En effet, face aux attermoissements de l'Union africaine et des organisations sous-régionales (CEMAC et CEEAC), il a été craint une recrudescence des trafics divers (armes, drogues, organes humains, espèces protégées...) aux frontières avec le Tchad, le Cameroun et le Congo-Brazzaville, partenaires économiques privilégiés et importants espaces du dispositif sécuritaire de la France en Afrique centrale.

Toutes les analyses sus-citées s'inscrivent dans le cadre de l'interprétation des actes des autorités françaises dont la classification n'échappe pas au soupçon

40. <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0203149648135-centrafrique-la-france-craint-une-implosion-et-renforce-sa-presence-632440.php>.

41. Le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, avait évoqué une situation pré-génocidaire en cours en RCA dans son allocution au Conseil de sécurité le 25 novembre 2013. <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0203149648135-centrafrique-la-france-craint-une-implosion-et-renforce-sa-presence-632440.php>.

de renouvellement de la Françafrique. Après l'atonie du «ni ingérence, ni indifférence» développée par Lionel Jospin, Jacques Chirac, n'a pas pu résister à l'emprise de l'idéologie néocoloniale élyséenne, promotrice de la Françafrique. Durant la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012), la Françafrique a été décomplexée dans le discours officiel avant de renaître de ses cendres dans les actes (interventions militaires en Libye et en Côte d'Ivoire, soutien aux dictatures sur le continent, opacité dans la gestion des entreprises françaises basées en Afrique telles que Bouygues, Bolloré, Areva⁴², Total, etc.). François Hollande, tente aujourd'hui de dissiper, sans y parvenir, le malentendu de la Françafrique. Ainsi, plutôt que de mettre sous scellé les officines maffieuses de la France tel qu'annoncé dans le discours officiel (Dakar 2007 et 2012, Élysée décembre 2013, etc.), les nouveaux défis -économiques et sécuritaires- africains de l'Élysée assurent, de l'avis de nombreux analystes, la vigueur et la continuité des pratiques de la Françafrique.

B-Quelles synergies avec la MISCA et les acteurs institutionnels sous-régionaux ?

Les acteurs africains, depuis décembre 2012, n'ont pas mesuré l'ampleur du conflit centrafricain. Les effectifs de la FOMAC (2694 militaires et policiers en décembre 2013), commis pour faire obstruction aux rebelles et protéger Bozizé, Bangui et la population, n'ont pas tenu compte des éléments amplificateurs nouveaux. L'implication des États membres de la CEEAC est ainsi un impératif pour l'efficacité de la MISCA et de sa possible mutation en une opération onusienne de maintien de la paix, en dépit du désaccord affiché par les dirigeants des États membres de la CEEAC. En effet, Bangui et N'Djamena sont opposés à la mutation de la MISCA, arguant qu'il faut donner le temps et les moyens à l'opération militaire africaine en cours. À l'opposé, Paul Biya du Cameroun est très favorable à la mutation de la MISCA et l'a fait savoir au corps diplomatique accrédité à Yaoundé lors de la cérémonie de présentation des vœux le 9 janvier 2014. Il est également important que cette force de 6000 à 7000 hommes, envisagée par le secrétaire général de l'ONU, soient constitués en majorité des Africains appuyés par la logistique européenne. L'implication maximale des dirigeants francophones d'Afrique centrale pour le renforcement de la MISCA -notamment de Paul Biya du Cameroun⁴³-, objet de la session spéciale

42. Areva a acquis, début 2007, l'exploitation de la mine d'uranium de Bakouma (sud-est de la RCA).

43. Particulièrement récent, Paul Biya semble faire un volte-face. Après avoir maintenu les troupes camerounaises de la FOMAC en Bangui et proposé le général Mar-

tin Tumenta pour commander la MISCA, il a fait convoyer à Bangui un avion rempli de denrées alimentaires et des produits médicaux le 13 décembre 2013.

Ensuite, le passage de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX) à la MISCA, prévu par la Résolution 2127 et intervenu le 19 décembre 2013, est un pas important. Toutefois, il importe d'harmoniser les rôles dans le commandement des troupes au sol. En effet, les contours de l'opération Sangaris, action isolée française sous conduite du général Francisco Soriano⁴⁴, ne paraissent pas suffisamment intégrés la technostructure de la MISCA. Dans ce cas, il est important de bien définir les marges de manœuvre du général Soriano et des généraux Jean-Marie Michel Mokoko⁴⁵ et Martin Tumenta Chomu⁴⁶ dans la coordination des actions prévisionnelles et opérationnelles.

Enfin, la stabilité de la RCA procède par l'identification des acteurs majeurs sous-régionaux (acteurs étatiques), amplificateurs ou non dans les crises centrafricaines. Dans ce registre, la nouvelle RCA, projet français et de la communauté internationale gagnerait à obtenir la limitation de l'implication du président Deby⁴⁷, président en exercice de la CEEAC, au sein de la MISCA. Cette option suppose, aux plans politique et stratégique, l'engagement plus marqué des chefs d'État voisins potentiellement neutres (Denis Sassou-Nguesso et Paul Biya). D'ailleurs, Sassou-Nguesso, un des principaux pourvoyeurs de la MISCA avec 850 soldats déjà déployés⁴⁸ et médiateur de la crise centrafricaine, paraît incarner le meilleur profil sous-régional à travers lequel la France doit pouvoir équilibrer les rapports de force contre Idriss Deby qui tend à s'autonomiser⁴⁹. La crédibilité et l'efficacité de la MISCA en sont, d'ailleurs, tributaires.

44. Ex-chef de du détachement de l'armée française au Gabon âgé de 54 ans.

45. Général de division à la retraite d'origine congolaise, il est le Représentant spécial de l'UA en République Centrafricaine et chef de la MISCA.

46. Général de Brigade Camerounais, il est Commandant de la division militaire de la MISCA.

47. Il est présenté comme le principal soutien militaire de Djotodjia.

48. <http://www.lopinion.fr/12-decembre-2013/denis-sassou-nguesso-dans-meme-bateau-que-francois-hollande-7118>.

49. La France gagnerait à revoir, en RCA, le partenariat militaire avec le Tchad qui lui a permis de mettre en déroute les rebelles touaregs du Nord Mali dans le cadre de l'opération Serval.

III-QUELLES ISSUES POSSIBLES APRÈS L'INTERVENTION MILITAIRE ET LA DÉMISSION DE DJOTODJIA ?

A-Stabiliser et consolider la RCA

La stabilisation de la RCA exige la prise en compte de l'extrême satellisation des groupes rebelles et leur mouvement entre les métropoles et les campagnes ; signe de l'extrême complexité et de la dangerosité de la mission des armées française et africaine⁵⁰. Étant l'une des missions urgentes et irréversibles assignée à l'opération Sangaris et aux forces africaines, la stabilisation du pays exige également le long terme, le désarmement total des groupes rebelles de Bangui et de l'intérieur du pays (Bossangoa, Bouar, Bossembélé, Batanganfo etc.) et la discipline des troupes engagées au sein de la MISCA. Ainsi, les soupçons de connivence entre l'armée tchadienne et les ex-Séléka, largement démentis par les autorités de N'Djamena, nécessitent une enquête approfondie pour le moral des autres troupes et la sincérité de l'opération en cours. Pour cela, le redéploiement des troupes soupçonnées partielles hors de Bangui doit s'accélérer. Mais, celui-ci doit être dicté par la logique du consentement mutuel des chefs d'État de la CEEAC. Car il est à craindre le rejet des troupes par la population en fonction de la nationalité de celles-ci⁵¹. En même temps, le renseignement est une donnée essentielle dans l'accomplissement de la mission de Soriano et Tumenta et exige, par ailleurs, inéluctablement, si elle se veut efficace, le corps à corps (affrontement). Car, les ex-Séléka et les anti-balakas pourchassés, dissimulés dans la population ou repliés dans les zones frontalières (Cameroun, Congo-Brazzaville, Tchad, Sud-Soudan), souvent grises, continuent à entretenir la criminalité diffuse.

B-L'Union Africaine à l'épreuve de la construction de l'État

La construction du nouvel État centrafricain est le défi majeur qui interpelle la communauté africaine. La Résolution 2127 (2013), adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU à sa 7072^e séance le 5 décembre 2013, est certes opportune, mais exige dans sa mise en pratique, une prise en compte de la complexité du problème centrafricain. Il s'agit de l'imbrication

des fractions incontrôlées de l'armée n'obéissant à aucune chaîne de commandement, des ex-rebelles de la Séléka majoritairement musulmans, des bandes armées criminelles appelées anti-balakas et des opportunistes divers. L'absence de ligne de front et la possible dissimulation des combattants en armes au sein de la population sont susceptibles de prolonger et de plomber les opérations en cours.

Techniquement, la durée de l'intervention de l'opération *Sangaris 52*, prévue pour six mois, est très courte et demeure le premier handicap de l'efficacité de la présence française en RCA. Le second handicap probable serait moins la mutation de la MISCA en force onusienne -tel que souhaité par François Hollande et Paul Biya- que l'absence du soutien des partenaires bilatéraux (USA) et multilatéraux (l'UE en l'occurrence). Loin des choix tactiques et stratégiques qu'adopteraient les contingents français et africains, les défis sont nombreux. Mais, les plus urgents sont d'ordre sécuritaire et politique. Au plan sécuritaire, l'intervention militaire doit pouvoir parvenir à la sécurité du pays et de ses habitants. Pour y parvenir, quatre volets sont prioritaires : la relance du désarmement, démobilisation, réintégration (DDR) sous contrôle des forces françaises ou onusiennes ; l'ouverture des couloirs, le convoyage et la sécurisation de l'aide humanitaire dans l'arrière-pays ; les restrictions du port d'armes et le contrôle systématique des circuits d'acquisition des ALPC ; la réforme du secteur de sécurité (RSS)⁵³ et le respect scrupuleux de l'embargo sur les armes et munitions à destination de la RCA tel que mentionné dans la Résolution 2127.

Au plan politique, la Résolution 2127 doit parvenir non seulement à créer un État de droit avec des institutions républicaines⁵⁴, mais aussi concilier d'une part la classe dirigeante actuelle (opposition démocratique et autorité militaire) ; celle-ci et la population et d'autre part la population avec elle-même. Mais, pour y parvenir, il faut au préalable réviser l'Accord de paix de Libreville de janvier 2013, désuet dans ses aspects généraux, et le dispositif juridique transitoire d'avril 2013 devenu caduque. La révision de ces accords, préalable aux élections envisagées, devrait contenir des dispositions contraignantes au regard de

50. 2 soldats français tués le 9 décembre 2013, 5 soldats tchadiens tués le 25 décembre 2013 et 2 soldats burundais quelques jours plus tard.

51. Au regard des récents événements, la population chrétienne accuse les soldats tchadiens de connivence avec les ex-Séléka. A l'opposé, la population musulmane accuse les soldats français de faire la part belle aux anti-balakas.

52. Du nom d'un papillon rouge des forêts centrafricaines.

53. Article 54 de la Résolution 2127 portant régime des sanctions.

54. Celles-ci supposent l'organisation des élections libres et transparentes soit dans les délais impartis par l'Accord de Libreville de 2013, soit dans le cadre d'un nouvel accord.

la volatilité des accords antérieurs et de la versatilité des acteurs (politiques et militaires).

C-Démission de Djotodjia et perspectives de paix en RCA

La démission de Michel Djotodjia est intervenue à N'Djamena le 10 janvier 2014 à l'issue du sommet extraordinaire de la CEEAC à l'initiative de Deby qui l'a fait roi dix mois plus tôt. Bien que cette éventualité ait été plusieurs fois envisagée par la France et le Tchad, il reste cependant clair que la souveraineté de la RCA s'en trouve compromise dans ses fondements. Cette démission au forceps, commandée et intervenue à N'Djamena, pose le problème du rôle central de Deby dans la crise centrafricaine. Car, après avoir rapatrié 18 000 Tchadiens de la RCA et dénoncé les exactions dont ils ont subi, Deby avait déclaré que les exactions sus-évoquées ne resteront pas impunies. Aujourd'hui, il est urgent de questionner l'opportunité de cette démission, au-delà de la liesse manifestée par plusieurs habitants de Bangui et en dépit de la recrudescence de la violence qui s'en est suivie⁵⁵. À l'illégitimité et l'incompétence du gouvernement démissionnaire, ne va-t-il pas se superposer l'illégitimité du gouvernement attendu à l'issue de la première session extraordinaire de l'année 2014, ouvert le 14 janvier et consacrée à l'élection du président par intérim de transition ? En quoi la démission de Djotodjia et Tiangaye peut-elle influer sur la stabilité du pays ?

L'isolement et le désarmement des chefs de guerre et milices plurielles, préalables à la pacification du pays et au retour de l'État de droit, demeurent urgents⁵⁶. Or, le sommet de N'Djamena s'est ainsi limité aux mesures ponctuelles. Ni la mutation de la MISCA en force onusienne, objet d'une discorde ouverte entre N'Djamena et Yaoundé, ni l'incitation des États africains à fournir des troupes et l'aide humanitaire, n'ont été entérinées. En conséquence, la démission de Djotodjia est certes une étape mais ne saurait, a priori, garantir une issue certaine de la mission assignée à la MISCA en RCA. Le vide juridique actuel est autant porteur d'incertitude que le profil et l'appartenance ethnique du nouveau président qui pourrait enrichir le discours de repli ou de vengeance ethno-religieuse. Il est vivement souhaité que des personnalités neutres, bien connues de la scène politique et ayant le sens élevé de l'État soient promues (élues) par le CNT.

55. 124 morts selon la Croix Rouge.

56. Le discours de fermeté d'Alexandre-Ferdinand N'Guendet, président du CNT et président par intérim pour quinze jours, mérite également d'être multiplié.

CONCLUSION

La RCA, État failli en treillis, construite sur les ruines de l'Oubangui Chari depuis 1960, semble au bord d'une catastrophe, dix mois après le coup d'État de Michel Djotodjia. En effet, le 24 mars 2013, faute d'une intervention militaire française et d'une mobilisation militaire africaine décisive, les rebelles de la Séléka se sont appropriés la RCA, inventant au passage un pouvoir félon, caractérisé par les exactions multiples. La complexité de la situation ayant réduit l'efficacité de la FOMAC, la Résolution 2127 du Conseil de sécurité de l'ONU demeure une opportunité que la France et les institutions africaines (CEEAC et UA) tentent de saisir pour rétablir l'ordre en RCA. Toutefois, au-delà de la démission de Michel Djotodjia et Nicolas Tiangaye, les différents acteurs étatiques et politiques (internes) impliqués dans les opérations en cours (MISCA) gagneraient à réviser le dispositif juridique de la transition, élaborer un nouveau calendrier des opérations et mieux coordonner les actions pour éviter la fracture communautaire (entre musulmans et chrétiens). Bien plus, l'efficacité de l'option militaire en cours ou envisagée est tributaire de l'option politique qui devrait être envisagée dès la fin du désarmement des combattants ou simultanément.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

-A. Z. Tamekamta, «RCA : Djotodjia et la Séléka, six mois après», *Brève du GRIP* (Bruxelles), 24 septembre 2013, consultable sur <http://www.grip.org>.

-A. Z. Tamekamta, «Centrafrique : De l'État fantôme à l'État-canon», *Brève du GRIP* (Bruxelles), 26 mars 2013, consultable sur <http://www.grip.org>.

-A. Z. Tamekamta, «Gouvernance, rebellions armées et déficit sécuritaire en RCA : Comprendre les crises centrafricaines (2003-2013)», *Note d'analyses du GRIP* (Bruxelles), 22 février 2013, consultable sur <http://www.grip.org/fr/node/821>.

-Anonyme, «La crise en RCA reste dramatique... et ignorée», www.irinnews.org du 10 juin 2013.

-E. G. Berman, *La République Centrafricaine et les armes légères : une poudrière régionale*, Genève, Institut universitaire de hautes études internationales, 2008.

-R. Mbog, «Centrafrique : l'aveu d'impuissance de Michel Djotodia», *Slate Afrique* du 10 avril 2013 à 14 h 15 min, www.slateafrique.com.